

Rencontre du mardi 24 septembre à l'Arche de la Défense sur le thème de réflexion 2013 Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités

Conclusion

Préambule

La note documentaire sur les quartiers et les mobilités ci-jointe en annexe s'attache :

1/ à donner les définitions de la notion de quartier (Le Robert/Kevin Lynch/ R.Auzelle).

2/ à évoquer le désenclavement des quartiers périurbains par les TCSP, les quartiers périurbains étant compris comme quartiers de grandes agglomérations

3/ à définir la notion française d'Ecoquartiers qui d'après le Certu implique l'alternative à l'usage de l'auto en offrant des mobilités nouvelles (modes actifs, offres de services...) ainsi que de nouvelles formes urbaines, « en particulier en lien avec un équipement de type gare ».

En outre, les contributions des participants à la rencontre du 24 septembre ont fait référence à la notion de « bassin de vie », dont la qualité de vie des habitants dépend

Dans ces conditions, les recommandations suivantes ressortent de ces contributions :

- **Les « bassins de vie »** des quartiers périurbains sont à prendre en considération dans le cadre d'une planification intercommunale intégrant les questions des domaines logement /transports/ patrimoine.
Les petites villes et les villages environnants étant à considérer comme des « quartiers périurbains à spécificité rurale »
- **Les collectivités** maîtres d'ouvrage, doivent consacrer les moyens nécessaires pour engager les études à l'échelle intercommunale.
- **La maîtrise d'œuvre**, doit associer les divers acteurs techniques dès l'origine des études jusqu'à la mise en service des aménagements de l'espace et des modes de transport, en favorisant la mixité des cultures des professionnels, plutôt que de fonctionner de manière fragmentée.
- **L'usager** des transports en commun doit bénéficier d'un mode de tarification simplifié au niveau d'une région.

En conséquence, il convient de :

- **Développer la multi-polarisation des « noyaux urbains »** pour augmenter l'univers de choix des habitants pour un temps de déplacement donné.
- **Créer des « réseaux de circulations douces »**(nota) desservant services et équipements dans un espace paysager agréable, en parallèle au réseau routier, donnant le choix aux habitants entre l'auto et la mobilité douce.
- **Densifier à échelle humaine le tissu périurbain**,(nota) notamment dans les sites des haltes ferroviaires, avec un mode d'habiter économe en énergies et diversifié dans le type d'habitat,
- **Agir par la pédagogie** auprès des collectivités, notamment celles du périurbain du secteur rural pour faire connaître les exemples réussis,
- **Consacrer le temps d'information nécessaire** pour expliquer les modes d'habiter et de déplacements économes dans l'intérêt des habitants et des collectivités en respect de l'environnement.

NOTA:

Les équipes pluridisciplinaires participant au concours international arturbain.fr portant sur ce thème adapteront ces recommandations en tenant compte des spécificités locales.